

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

À une réunion ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Îles du mercredi 25 juin 2025 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h 30 et à laquelle sont présents :

P1– <i>vacant</i>	E6– OUELLET-M., Nathaël	MC11– <i>vacant</i>
P2– FARRAH, Amélie	E7– POIRIER, Ginette	MC12– VIGNEAU, Karine
P3– <i>vacant</i>	E8– <i>vacant</i>	MC13– <i>vacant</i>
P4– GAGNÉ, Chantal		MC14– CHIASSON, Marlène
P5– LAPIERRE-R., Anna	E10– NADEAU, Annick	MC15– LEBLANC, Marie-Michelle
	ECSV – CYR, Jean-Michel	

P = Parent

E = Employé (e)

ECSV = Employé cadre sans droit de vote

MC = Membre de la communauté

formant le quorum requis (6 sur 10).

Absence :

	E9– BERGERON, Cédric	
--	----------------------	--

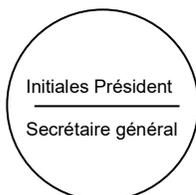
La directrice générale, madame Isabelle Gilbert, est présente, de même que la secrétaire générale, madame Martine Bourgeois.

- Cinq (5) personnes assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Marlène Chiasson, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum (LIP 160) et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 juin 2025;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Structure administrative (plan d'effectifs des cadres);
5. Plan triennal des établissements 2025-2028;
6. Suivi du PEVR - Suivi du plan de mise en œuvre;
7. Avis de fermeture des bureaux pour l'été;
8. Calendrier des rencontres du CA 2025-2026;
9. Lignes internes de conduite;
10. Recrutement des membres de la communauté;
11. Cadre d'organisation des services éducatifs (4.1) - Répartition des services;
12. Contrats du transport du midi pour l'année scolaire 2025-2026;
13. Tarif du transport du midi pour l'année scolaire 2025-2026;
14. Contrat de transport par berline;
15. Politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;
16. Octroi de contrat de construction;



17. Correspondance;
18. Affaires diverses;
19. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
20. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-037)

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 juin 2025

Il est proposé par madame Karine Vigneau, appuyée par madame Ginette Poirier, d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-038)

3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Quelques enseignants de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur font une présentation à propos de travaux à effectuer sur les équipements de leur cour d'école.

4. Structure administrative (plan d'effectifs des cadres)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5. Plan triennal des établissements 2025-2028

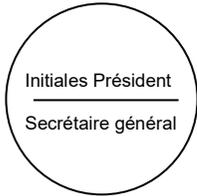
- Attendu qu'en vertu de l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire doit, chaque année, établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;
- Attendu que ce plan sert à établir la liste de ses écoles-centres afin de leur délivrer un acte d'établissement;
- Attendu que ce plan doit être remis à la municipalité régionale de comté dont le territoire regroupe celui du Centre de services scolaire des Îles ainsi qu'aux instances syndicales;
- Attendu que ce plan doit faire l'objet d'une consultation (193 LIP) auprès du Comité de parents (réalisée le 17 juin 2025);

Il est proposé par madame Anna Lapierre-Renaud, appuyée par madame Marlène Chiasson, que le Centre de services scolaire adopte le plan triennal suivant de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028 :

IMMEUBLES UTILISÉS COMME ÉCOLE OU CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE ET PROFESSIONNELLE					
Écoles	Ordre d'ensei- gnement	Clientèle** 2024-2025	Estimation 2025-2026	Estimation 2026-2027	Estimation 2027-2028
<i>N.-D.-Sacré-Cœur</i>	P	43	49	49	50
<i>Centrale</i>	P	151	163	161	162
<i>Stella-Maris</i>	P	185	177	173	175
<i>Saint-Pierre</i>	P	263	275	291	303
<i>Aux Iris</i>	P	91	86	82	79
<i>Polyvalente</i>	S	419	434	451	459
		1 152	1 184	1 207	1 228
<i>Centre FGA-FP*</i>	Adultes	100*	100*	100*	100*
		1 252	1 284	1 307	1 328

*clientèle moyenne estimée
** sans élèves Passe-Partout

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-039)



6. Suivi du PEVR – Suivi du plan de mise en oeuvre

Madame Isabelle Gilbert, directrice générale, transmet le bilan aux administrateurs et les informe que le comité d'engagement pour la réussite éducative (CERÉ) a réalisé ce bilan de la mise en oeuvre du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) le 12 juin dernier.

Elle les informe également que l'évaluation des moyens et actions prévus pour 2024-2025 indique que la majorité des éléments ont été réalisés, alors que quelques-uns ont été réalisés en partie et que seulement deux n'ont pu être réalisés en 2024-2025.

7. Avis de fermeture des bureaux pour l'été

La directrice générale, madame Isabelle Gilbert, informe les membres du Conseil d'administration que les bureaux du centre administratif du Centre de service scolaire des Îles seront fermés du 21 juillet au 8 août 2025 inclusivement.

8. Calendrier des rencontres du CA 2025-2026

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

9. Lignes internes de conduite

Il est proposé par madame Chantal Gagné, appuyée par madame Annick Nadeau, d'adopter les Lignes internes de conduites du Centre de services scolaire des Îles, telles que présentées par la directrice générale, madame Isabelle Gilbert. Le CSSÎ s'engage à les transmettre dans les plus brefs délais au Secrétariat du Conseil du Trésor.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-040)

10. Recrutement des membres de la communauté

La directrice générale, madame Isabelle Gilbert, informe les membres du Conseil d'administration que la période de recrutement se poursuit et les invite à ne pas hésiter à en discuter avec leur entourage.

Elle profite de l'occasion pour remercier sincèrement madame Ginette Poirier qui termine son mandat et qui siégeait au sein du CA depuis sa mise en place en 2020.

11. Cadre d'organisation des services éducatifs (4.1) – Répartition des services

Il est proposé par madame Anna Lapierre-Renaud, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, d'adopter la politique 4.1 Cadre d'organisation et de répartition des ressources éducatives – Secteur jeunes, telle que présentée par la directrice des services éducatifs et des technologies de l'information, madame Annick Nadeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-041)

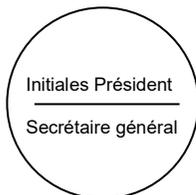
12. Contrats du transport du midi pour l'année scolaire 2025-2026

Madame Annick Nadeau signifie son abstention à ce point de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Nathaël Ouellet-Miousse, appuyé par madame Chantal Gagné, que le Centre de services scolaire des Îles entérine les deux recommandations suivantes du comité de transport, à savoir :

1^{re} recommandation

Dans le respect de l'article 229 de la Loi sur l'instruction publique, qui stipule que le transport des élèves organisé par un centre de services scolaire, pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes, est gratuit lorsque ce transport est effectué sous contrat avec un organisme public de transport en commun ou un titulaire de permis de transport par autobus, au sens d'un règlement du gouvernement.



Un centre de services scolaire est autorisé à organiser le transport du midi pour permettre aux élèves d'aller dîner à domicile et peut en réclamer le coût à ceux qui choisissent de l'utiliser. Pour la prochaine année (débutant au 1^{er} juillet 2025 et prenant fin le 30 juin 2026), trois contrats seront octroyés pour le transport du midi.

Un centre de services scolaire, qu'il organise ou non le transport le midi pour permettre aux élèves d'aller dîner à domicile, assure la surveillance des élèves qui demeurent à l'école, selon les modalités convenues avec les conseils d'établissement et aux conditions financières qu'il peut déterminer.

2^e recommandation

Autoriser madame Amélie Farrah, présidente du Conseil d'administration, et monsieur Dominik Arseneau, directeur des ressources financières, de l'approvisionnement et du transport scolaire du Centre de services scolaire des Îles, à signer les contrats de transport du midi avec les entrepreneurs ci-dessous pour un total de 122 640 \$ plus taxes pour l'année 2025-2026. Le transport scolaire du midi sera offert pour les écoles aux Iris et Saint-Pierre

Liste des transporteurs invités à signer les contrats de transport du midi 2025-2026		
Bourque & Fils Transport inc.	3 autobus, 12 rangées	60 149 \$
Autobus les Sillons inc.	1 autobus, 12 rangées	18 788 \$
V.L. Transport inc.	1 minibus, 5 rangées 1 autobus, 12 rangées	43 703 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CA. 2025-042)

13. Tarif du transport du midi pour l'année scolaire 2025-2026

Madame Annick Nadeau signifie son abstention à ce point de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Marie-Michelle Leblanc, que l'annexe 2 (point 3) de la Politique du transport scolaire soit modifiée comme suit :

3. PAIEMENT ET PERCEPTION DU COÛT DU TRANSPORT DU MIDI

Le coût annuel du transport du midi est fixé à 250 \$ par enfant. Ce montant est versé par les parents dès la réception de la facture ou au plus tard 30 jours après réception de cette dernière.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (CA. 2025-043)

14. Contrat de transport par berline

Il est proposé par madame Anna Lapierre-Renaud, appuyée par madame Karine Vigneau, que le Centre de services scolaire des Îles accorde le contrat de berline pour deux circuits (deux élèves) à Transport Leblanc I.M. au coût de 3,27 \$ / km (3,25 \$ en 2024-2025 majoré de 0,58 % - IPC), pour la période débutant le 29 août 2025 et se terminant le 23 juin 2026.

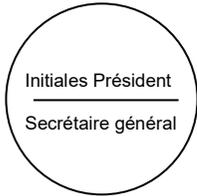
Il est également résolu d'autoriser madame Amélie Farrah, présidente du Conseil d'administration, et madame Isabelle Gilbert, directrice générale, à signer le contrat de transport par berline.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-044)

15. Politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction

Il est proposé par madame Ginette Poirier, appuyée par madame Annick Nadeau, d'adopter le document Politique et règles relatives aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (12.1), comme présenté par le directeur des ressources financières, du transport scolaire et de l'approvisionnement, monsieur Dominik Arseneau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CA. 2025-045)



16. Octroi de contrat de construction

Ce point est reporté à une séance ultérieure

17. Correspondance

Une correspondance provenant du bureau de la sous-ministre du ministère de l'Éducation du Québec, adressée à la présidente du Conseil d'administration, en lien avec les règles budgétaires de fonctionnement pour l'année scolaire 2025-2026.

18. Affaires diverses

La directrice générale, madame Isabelle Gilbert, tient à remercier tous les membres du Conseil d'administration pour leur implication au cours de l'année scolaire qui se termine et leur souhaite, ainsi qu'à tous les élèves et membres du personnel, une bonne fin d'année scolaire et de belles et reposantes vacances.

19. Période de questions-commentaires du public (15 minutes)

Aucune question du public.

20. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 h 10.

Amélie Farrah, présidente du CA

Martine Bourgeois, secrétaire générale